

Charpentier Valérie

2 rue des coquelicots

17113 MORNAC SUR SEUDRE

Le 4 mars 2026

Madame,

En ce jour du 4 mars 2026 à 15h, je me suis présentée à votre domicile :

7 bis rue Benjamin Delessier

17390 LA TREMBLADE

Afin d'y effectuer comme d'habitude depuis Juillet 2025, deux heures de ménage.

Constatant que personne ne répond, je décide de partir.

N'ayant reçu aucun courrier stipulant un quelconque licenciement ou autre je vais contacter l'inspection du travail ainsi que le service CESU afin de connaître mes recours face à une telle situation, par la même occasion je vais leur expliquer que vous ne souhaitez pas me régler les heures pour lesquelles vous m'avez demandé de ne pas venir.

Cordialement

Mme Charpentier